



Prestone



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Holts Screenies

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	Holts Screenies
Numéro du produit	HWPS0001A, HWPS0002A, HWPS0003A, HAPP0067A
UFI	UFI: XUQF-10CX-900H-6GS7
Indications sur l'enregistrement REACH	Ceci est un MÉLANGE : aucune information d'enregistrement n'est contenue dans ce document. Les bois sont classés dans la catégorie utilisateurs en aval.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Lingettes de nettoyage.
--------------------------	-------------------------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Holt Lloyd Services 52 Rue des 40 Mines, 60000 – Allonne, France Phone: +33 (0)3 64 99 00 32 info@holtsauto.com
Personne à contacter	Contact email address: info@holtsauto.com
Fabricant	A Holts Car Care Product Holt Lloyd International Ltd Barton Dock Road Stretford Manchester M32 0YQ - England, UK +44 (0) 161 866 4800 FAX +44 (0) 161 866 4854 www.holtsauto.com

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	UK - 00 44 (0) 161 866 4800 Office hrs = 0900 - 1700 hrs
--------------------------	--

## Holts Screenies

<b>Numéro d'appel d'urgence national</b>	+43 1 31304 5620; chemikalien@umweltbundesamt.at (Austria) +32022649636; info@poisoncentre.be (Belgium) +359 2 9154 409; poison_centre@mail.orbitel.bg (Bulgaria) +38514686910; toksikologija@hzjz.hr (Croatia) +35722405611; cy-chemregistry@dli.mlsi.gov.cy (Cyprus) +420267082257; biocidy@mzcr.cz (Czech Republic) +45 72 54 40 00; mst@mst.dk (Denmark) +372 794 3500; clp@terviseamet.ee, info@terviseamet.ee (Estonia) +358 5052 000; kirjaamo@tukes.fi (Finland) + 33 3 83 85 21 92; bnpc@chru-nancy.fr (France) +49-30-18412-0; bfr@bfr.bund.de (Germany) +302106479250; +302106479450; devxp.gcs@aade.gr, environment.gcs@aade.gr (Greece) +36 (1) 476 1135; clp.ca@nnk.gov.hu (Hungary) +354 543 22 22; eitur@landspitali.is (Iceland) +353 (1) 809 2166 / +353 (1) 809 2566; chemicalsinfo@beaumont.ie (Ireland) +390649906140; inscweb@iss.it (Italy) +371 67032600; lvgmc@lvgmc.lv (Latvia) +370 70662008; aaa@aaa.am.lt (Lithuania) +320 22649636; +352 24785551; info@poisoncentre.be; direction-sante@ms.etat.lu (Luxembourg) +356 2395 2000; info@mccaa.org.mt (Malta) +31 88 75 585 61; productnotificatie@umcutrecht.nl (The Netherlands) +4573580500; produktregisteret@miljodir.no / +47 21 07 70 00; folkehelseinstituttet@fhi.no (Norway) +48 42 2538 400; biuro@chemikalia.gov.pl (Poland) +351 800 250 250; ciav.tox@inem.pt (Portugal) +40213183606; infotox@insp.gov.ro (Romania) +7 495 621 6885; +7 495 628 1687; rtiac@mail.ru; rtiac2003@yahoo.com (Russia) +421 2 5465 2307; ntic@ntic.sk (Slovakia) + 386 1 522 1293; gp.ukc@kclj.si (Slovenia) +34 917689800; intcf.doc@justicia.es (Spain) +46104566750; giftinformation@gic.se (Sweden) +44 121 507 4123; allistervale@npis.org, sallybradberry@npis.org (UK)
--	--

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Eye Irrit. 2 - H319
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

##### Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger EUH208 Contient du Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

## Holts Screenies

<b>Mentions de mise en garde</b>	P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102 Tenir hors de portée des enfants.
	P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.
	P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
	P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
	P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
<b>UFI</b>	UFI: XUQF-10CX-900H-6GS7

### 2.3. Autres dangers

#### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

##### 3.2. Mélanges

<b>PROPANE-2-OL</b>			<b>10-30%</b>
Numéro CAS: 67-63-0	Numéro CE: 200-661-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457558-25-XXXX	
<b>Classification</b>			
Flam. Liq. 2 - H225			
Eye Irrit. 2 - H319			
STOT SE 3 - H336			
<b>Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)</b>			<b>&lt;0.0015%</b>
Numéro CAS: 55965-84-9			
Facteur M (aigu) = 100		Facteur M (chronique) = 100	
<b>Classification</b>			
Acute Tox. 3 - H301			
Acute Tox. 2 - H310			
Acute Tox. 2 - H330			
Skin Corr. 1C - H314			
Eye Dam. 1 - H318			
Skin Sens. 1A - H317			
Aquatic Acute 1 - H400			
Aquatic Chronic 1 - H410			

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

#### RUBRIQUE 4: Premiers secours

##### 4.1. Description des premiers secours

<b>Information générale</b>	Traiter en fonction des symptômes.
<b>Inhalation</b>	Voie d'exposition peu probable puisque le produit ne contient pas de substances volatiles.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Contact cutané</b>	Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.

## Holts Screenies

**Contact oculaire** Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Continuer de rincer pendant au moins 10 minutes. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Information générale** La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.

**Inhalation** Bien que ce soit improbable, des symptômes similaires à ceux de l'ingestion peuvent se développer.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Contact oculaire** Irritation des yeux et des muqueuses. Un contact prolongé peut provoquer des rougeurs et/ou larmolements.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Indications pour le médecin** Traiter en fonction des symptômes.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyens d'extinction appropriés** Mousse résistant à l'alcool. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

**Dangers particuliers** En cas d'incendie, des vapeurs toxiques et corrosives peuvent se produire. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

**Produits de combustion dangereux** Une décomposition thermique ou un brûlage peut libérer des oxydes de carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie** Aucune précaution particulière de lutte contre l'incendie connue.

**Équipements de protection particuliers pour les pompiers** Utiliser un équipement de protection approprié aux produits environnants.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Éviter le rejet dans l'environnement. Ne pas rejeter dans les égouts ou les cours d'eau ou sur le sol.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Étiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

## Holts Screenies

**Référence à d'autres sections** Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Stocker à température ambiante. Garder le conteneur fermement scellé quand il n'est pas utilisé.

**Classe de stockage** Stockage non spécifique.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### PROPANE-2-OL

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 400 ppm 980 mg/m<sup>3</sup>

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

##### PROPANE-2-OL (CAS: 67-63-0)

<b>DNEL</b>	Travailleurs - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 500 mg/m <sup>3</sup> Travailleurs - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 888 mg/kg/jour Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets systémiques: 89 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Cutanée; Long terme Effets systémiques: 319 mg/kg/jour Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 26 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	eau douce; Long terme 140.9 mg/l eau de mer; Long terme 140.9 mg/l Sédiments (eau douce); Long terme 552 mg / kg poids sec de sédiments Sédiments (eau de mer); Long terme 552 mg / kg poids sec de sédiments Sol; Long terme 28 mg / kg de poids sec de sol

#### 8.2. Contrôles de l'exposition

##### Equipements de protection



**Contrôles techniques appropriés** Aucune ventilation particulière requise.

**Protection des yeux/du visage** Porter un équipement de protection des yeux.

**Protection des mains** Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible.

**Autre protection de la peau et du corps** Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact probable avec la peau.

## Holts Screenies

<b>Mesures d'hygiène</b>	Se laver les mains après l'usage.
<b>Protection respiratoire</b>	Aucune protection respiratoire n'est requise.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

<b>Aspect</b>	Lingettes imprégnées.
<b>Odeur</b>	Agrume.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 6 - 8
<b>Point d'éclair</b>	≥ 93°C Coupelle fermée.

#### 9.2. Autres informations

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

#### 10.1. Réactivité

<b>Réactivité</b>	Aucun danger de réactivité connu associé à ce produit.
-------------------	--

#### 10.2. Stabilité chimique

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage prescrites.
---------------------------	--

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction potentiellement dangereuse connue.
---	--

#### 10.4. Conditions à éviter

<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur. Eviter le gel.
----------------------------	-----------------------------------

#### 10.5. Matières incompatibles

<b>Matières incompatibles</b>	Aucun produit ou groupe de produits spécifique n'est susceptible de réagir avec le produit provoquant une situation dangereuse.
-------------------------------	---

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux

<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.
--	---

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

<b>Effets toxicologiques</b>	Les informations fournies sont basées sur des données des composants et des produits similaires.
------------------------------	--

#### Toxicité aiguë - orale

<b>Indications (DL<sub>50</sub> orale)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

#### Toxicité aiguë - cutanée

<b>Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
--	--

#### Toxicité aiguë - inhalation

<b>Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

<b>Corrosion cutanée/irritation cutanée</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
---	--

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

## Holts Screenies

<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.
<b><u>Sensibilisation respiratoire</u></b>	
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Sensibilisation cutanée</u></b>	
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b><u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u></b>	
<b>Essais de génotoxicité - in vitro</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Essais de génotoxicité - in vivo</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Cancérogénicité</u></b>	
<b>Cancérogénicité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Toxicité pour la reproduction</u></b>	
<b>Toxicité pour la reproduction - fertilité</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b>Toxicité pour la reproduction - développement</b>	Based on available data the classification criteria are not met.
<b><u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u></b>	
<b>Exposition unique STOT un</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u></b>	
<b>Exposition répétée STOT rép.</b>	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
<b><u>Danger par aspiration</u></b>	
<b>Danger par aspiration</b>	Non pertinent.
<b>Contact cutané</b>	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
<b>Contact oculaire</b>	Provoque une sévère irritation des yeux.

### Informations toxicologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

##### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 5 045,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 5 045,0

##### Toxicité aiguë - cutanée

**Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 12 800,0

**Espèces** Lapin

##### Toxicité aiguë - inhalation

## Holts Screenies

**Toxicité aiguë inhalation** 20,0  
(CL<sub>50</sub> vapeurs mg/l)

**Espèces** Rat

### Corrosion cutanée/irritation cutanée

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Non irritant.

### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Provoque une sévère irritation des yeux.

### Sensibilisation respiratoire

**Sensibilisation respiratoire** Non sensibilisant.

### Sensibilisation cutanée

**Sensibilisation cutanée** Non sensibilisant.

### Mutagénicité sur les cellules germinales

**Essais de génotoxicité - in vitro** Ne contient pas de substance mutagène avérée.

### Cancérogénicité

**Cancérogénicité** Ne contient pas de substance avérée cancérogène.

**Cancérogénicité CIRC** CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

### Toxicité pour la reproduction

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Cette substance ne présente aucune preuve de toxicité pour la reproduction.

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

**Exposition unique STOT un** Lésions au cerveau. Lésions du système nerveux central et/ou périphérique.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

**Exposition répétée STOT rép.** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

### Danger par aspiration

**Danger par aspiration** L'entrée dans les poumons à la suite d'une ingestion ou des vomissements peut provoquer une pneumonie chimique.

### Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

### Toxicité aiguë - orale

**Toxicité aiguë orale (DL<sub>50</sub> mg/kg)** 53,0

**Espèces** Rat

**ETA orale (mg/kg)** 100,0



## Holts Screenies

### Toxicité aiguë - cutanée

Toxicité aiguë cutanée (DL<sub>50</sub> mg/kg) 660,0

Espèces Lapin

ETA cutanée (mg/kg) 50,0

### Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 100,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 0,5

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l) 0,05

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques.

### 12.1. Toxicité

#### Informations écologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

##### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson CL<sub>50</sub>, 96 heures: 9640 mg/l, Pimephales promelas (Tête-de-boule)

Toxicité aiguë - invertébrés aquatiques CE<sub>50</sub>, 24 heures: > 10000 mg/l, Daphnia magna

Toxicité aiguë - plantes CE<sub>50</sub>, 7 jours: 180 mg/l, Selenastrum capricornutum

#### Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)

##### toxicité aquatique aiguë

C(E)L<sub>50</sub> 0.001 < C(E)L<sub>50</sub> ≤ 0.01

Facteur M (aigu) 100

##### toxicité aquatique chronique

NOEC 0.0001 < NOEC ≤ 0.001

Dégradabilité Non rapidement dégradable

Facteur M (chronique) 100

### 12.2. Persistance et dégradabilité

#### Informations écologiques sur les composants

#### PROPANE-2-OL

Persistance et dégradabilité Rapidement dégradable

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

#### Informations écologiques sur les composants

## Holts Screenies

### PROPANE-2-OL

**Potentiel de bioaccumulation**      Aucun potentiel de bioaccumulation.

**Coefficient de partage**      log Pow: 0.05

#### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité**      Le produit contient des substances solubles dans l'eau et qui peuvent se répandre dans les hydrosystèmes.

#### Informations écologiques sur les composants

### PROPANE-2-OL

**Mobilité**      Mobile.

**Tension de surface**      22.7 mN/m @ 20°C

#### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**      Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.

#### Informations écologiques sur les composants

### PROPANE-2-OL

**Résultats des évaluations PBT et vPvB**      Cette substance n'est pas classée PBT ou vPvB selon les critères UE en vigueur.

#### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes**      Aucun connu.

### **RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Méthodes de traitement des déchets**      Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**Général**      Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

#### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

#### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

#### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

#### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

#### 14.5. Dangers pour l'environnement

## Holts Screenies

### Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

**Réglementations nationales** The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).

**Législation UE** Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE.  
Directive Préparations Dangereuses 1999/45/CE.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

**Autorisations (Règlement 1907/2006 l'annexe XIV)** Aucune autorisation spécifique n'est connue pour ce produit.

**Restrictions (Règlement 1907/2006 l'annexe XVII)** Aucune restriction d'usage spécifique n'est connue pour ce produit.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

## Holts Screenies

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.

ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë

FBC: Facteur de bioconcentration.

DBO: Demande biochimique en oxygène.

CAS: Chemical Abstracts Service.

DNEL: Dose dérivée sans effet.

CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.

GHS: Système général harmonisé.

CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.

IATA: Association Internationale du Transport Aérien.

ICAO: Instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses.

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

Kow: Coefficient de partage octanol-eau.

CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).

DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .

LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.

LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.

LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.

MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.

NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.

NOAEL: Dose sans effet nocif observé.

NOEC: Concentration sans effet observé.

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.

PNEC: Concentration prédite sans effet.

REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.

SVHC: Substances extrêmement préoccupantes.

UVCB - substances de composition inconnue ou variable, produits de réactions complexes ou matériels biologiques.

vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.

### Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008

Eye Irrit. 2 - H319: Méthode par le calcul.

### Publié par

Regulatory Specialist

### Date de révision

06/12/2021

### Révision

2

### Remplace la date

28/07/2015

### Numéro de FDS

21009

## Holts Screenies

**Mentions de danger dans leur intégralité**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.  
H301 Toxique en cas d'ingestion.  
H310 Mortel par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H330 Mortel par inhalation.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.  
EUH208 Contient du Masse de réaction de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1). Peut produire une réaction allergique.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.